



**Les militaires démobilisés des ex Forces armées d'Haïti ont qualifié de « parole sans fondement » la requête du ministre de la justice à la police nationale de déloger les anciens soldats qui occupent les casernes dans plusieurs régions du pays depuis le début du mois de février.**

« La décision du ministre de la justice ne nous fait ni chaud, ni froid, nous attendons calmement qu'ils viennent nous déloger, nous sommes prêt à nous défendre », a déclaré à Haïti Press network le porte parole nationale des militaires démobilisés Jean Baptiste Joseph.

Réagissant à la lettre du ministre de la justice qui a demandé au chef de la police de déloger les ex militaires, M. Joseph a estimé que « le ministre de la justice n'est pas à la hauteur de sa tâche, il n'a nullement le droit d'ordonner d'attaquer les militaires ».

« Une telle confrontation serait néfaste pour l'institution policière dont la mission est plutôt de travailler de concert avec l'armée pour garantir la sécurité dans le pays », a lancé le porte parole des ex-militaires.

Il a pointé du doigt certains secteurs qui, selon lui, ne veulent pas la restitution de l'armée et conseillent mal le président de la république.

## **Haïti-armée: les anciens militaires restent fermes au poste**

Écrit par WJL/HPN

Vendredi, 23 Mars 2012 15:36

---

Joint par téléphone par HPN, le porte parole de la PNH Garry Desrosiers n'était pas en mesure de fournir des informations sur la réaction de la PNH à la demande du ministre de la justice.

Wilner Jean Louis  
Haiti Press Network (HPN)